

Procès-verbal de l'assemblée générale cantonale du 1^{er} mars 2008 à l'hôtel Bristol à Clarens sur Montreux

1. Accueil et ouverture de l'assemblée.

M. P.-A. Zangger, président ouvre l'assemblée à 16h.40 en souhaitant une cordiale bienvenue et remercie toutes les personnes présentes. Il leur demande de bien vouloir signer la liste de présence qui circule dans les rangs. 45 personnes ont signé ladite liste. Afin de permettre à tous les membres des sections présents d'assister à l'assemblée, la partie récréative a eu lieu de 14h.00 à 16h.00 par la visite du musée de l'audiovisuel situé à quelques enjambées de l'hôtel Bristol. Le président central remercie la section Chablais-Riviera d'accueillir la 163^{ème} assemblée cantonale de la SVH. Le président se plaît à saluer la présence de Mme Pellet, Présidente du Conseil communal de la ville de Montreux, M. Pierre Ronget, directeur de Lullier, M. Gaston Solliard, Président des Jardiniers de Maisons Bourgeoises, les quatre membres d'honneur cantonaux présents : Messieurs Emery, Amiguet, Affolter, Renggli.

Plusieurs personnes retenues par d'autres obligations ont pris la peine de s'excuser, M. J.-C. Mermoud Conseiller d'Etat, M. J.-L. Caillat, directeur du CEPM à Morges, M. A. Schwager, directeur d'Agrilogie, Mmes et MM. Bruni, Degletagne, Jatou, Pittet et Reckward.

M. P.-A. Zangger cède la parole à M. J.-Ls Sornin, président de la section organisatrice qui nous présente sa section. La section Chablais-Riviera est forte de 160 membres. En 2003, les sections Montreux-Plaines du Rhône-Pays d'en Haut et Vevey La Tour-de-Peilz ont uni leur destinée. L'effectif de la section Chablais-Riviera est composé d'un tiers de professionnels et de deux tiers de membres amateurs, La section organisatrice est active, elle organise des cours de taille, décoration florale, participe au concours des balcons fleuris qui regroupe cinq communes et ses membres offrent une journée par année pour aider au désherbage du Jardin alpin aux Rochers de Naye. Les 24, 25 et 26.10.2008, une exposition sur le thème "Jeux d'eau et de lumière" aura lieu au Château de la Tour-de-Peilz.

M. P.-A. Zangger rappelle que l'ordre du jour de cette assemblée figurait sur le bulletin d'inscription que chaque membre a reçu, il en donne lecture et s'enquiert d'une éventuelle modification, ce qui n'est pas le cas. En conséquence, l'ordre du jour suivant est accepté tel que présenté:

1. Accueil et ouverture de l'assemblée
2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée cantonale
3. Rapport du Président central
4. Rapport du délégué à la formation professionnelle
5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes
6. Adoption des rapports
7. Distribution des diplômes et récompenses
8. Nominations statutaires

9. Lieu et date de la prochaine assemblée cantonale
10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes
11. Propositions individuelles et communications diverses

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 03.03.2007 à Yverdon-les-Bains.

Quelques exemplaires dudit procès-verbal étaient à disposition à l'entrée de la salle. D'autre part ce procès-verbal était publié sur le site www.villesfleuries.ch Le président demande si un membre en souhaite la lecture, si des corrections doivent être apportées?

Aucune modification n'est demandée, le procès-verbal est accepté tel que présenté avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du président Central.

C'est toujours avec plaisir et humour que M. P.-A. Zangger présente son rapport annuel qui est émaillé d'anecdotes. La SVH compte au 31.12.2007 632 membres soit 13 de moins que l'année précédente. 20 membres sont membres d'honneur cantonaux, 158 membres honoraires ce qui représente le 25% de l'effectif, le 42,5% est formé des membres non professionnels.

L'année 2007 a vu la disparition de sept de nos membres, pour honorer leur mémoire, l'assemblée est invitée à se lever, et à respecter une minute de silence.

Section Chablais-Riviera	Mme Viviane Deriaz M. Paul Genton
Section La flore du Jura	Mme Marthe Aubry M. Ernest Geiser
Section de Lausanne	M. Charles Chappuis M. Jean Zollinger
Section du Léman	M. Jean-Louis Stoudmann

Voici un résumé non exhaustif des activités auxquelles le président central a participé:

- 30.03.2007: Assemblée générale extraordinaire de la section de La Sarraz. Lors de cette assemblée les 13 membres présents ont accepté que leur section soit fusionnée par absorption par la section de la Flore du Jura. Ce sont 88 ans d'histoire qui se terminent.
- 06.05.2007: Fête du printemps à l'arboretum.
- 24.05.2007: Vernissage de l'exposition "Fleurs du Bouthan" au musée et jardin botanique cantonaux de Lausanne.
- 04.07.2007: Assemblée annuelle de La Rambertia, assemblée au cours de laquelle M. J. Zollinger a été nommé membre d'honneur.
- 06.07.2008: Cérémonie des promotions des apprentis horticulteurs à l'Orangerie du Garden Centre Schilliger à Gland.
- 22.09.2007: Excursion à Besançon avec 20 autres participants avec visite du Parc Micaud, du jardin botanique et après un repas partagé avec les différents intervenants de Besançon, visite de la Citadelle.
- 03.10.2007: Vernissage de l'exposition horticole "Flores en jeux".

- 15.01.2008: Cérémonie de remise des diplômes des écoles d'ingénieurs de Lullier et de Genève. 101 nouveaux ingénieurs HES en agronomie, architecture du paysage et gestion de la nature furent promus.
- 08.02.2008: Traditionnelle après-midi technique horticole avec la participation de M. G. Fiaux qui a présenté un exposé sur la gestion des résidus de bouillie de traitement et la dégradation naturelle des eaux de rinçage. M. Ph. Curdy, "M. Environnement" du Service des Parcs et Promenades de la Ville de Lausanne a entretenu son auditoire sur 15 années d'expérience de l'entretien différencié dans la capitale vaudoise. Quant à Mme C. Gonet, collaboratrice scientifique à l'Office fédéral de l'environnement, elle a plaidé la cause de la survie des tourbières en Suisse.

M. P.-A. Zangger a terminé son rapport en remerciant chaleureusement les membres du comité, les membres-adjoints F. Kilchenmann (public relations pour les apprentis), F. et G. Moïta (gestion du site www.villésfleuries.ch) et en particulier de l'onglet SVH), Mme M. Vulliamoz, secrétaire qui fut fleurie et son épouse Marie-Christine pour son soutien et le travail effectué dans l'ombre.

4. Rapport du délégué à la formation professionnelle.

M. P. Ronget, directeur de Lullier nous transmet que "Le Centre de formation professionnel Nature et Environnement de Lullier" ne peut vivre qu'en collaboration étroite avec les associations professionnelles horticoles et les métiers de la terre. Il indique que divers problèmes ont été réglés, par exemple l'écolage. Actuellement, la direction planche sur la mise en place de la nouvelle ordonnance, qui sera valable pour 10 ans. Le Centre de Lullier de même que les associations professionnelles sont obligés de s'adapter aux contraintes économiques. M. Ronget rappelle que la fréquentation de Lullier se fait à plein temps, il est possible d'acquérir une formation complémentaire dans les domaines de l'arboriculture fruitière et en horticulture. Des flyers présentant l'activité du "Centre de formation professionnel Nature et Environnement de Lullier" sont à disposition à l'entrée de la salle.

M. Ph. Dériaz, doyen responsable de la formation des apprentis "Métiers Verts" nous présente son rapport. Actuellement, 4'500 étudiants et apprentis fréquentent le site de Marcellin. En ce qui concerne les métiers verts, 580 apprentis sont inscrits pour cette année scolaire, 130 de plus qu'en 2004! Le métier qui connaît le plus de succès est celui du paysagisme (249 apprentis). Quant aux floriculteurs, au nombre de 230, ils se répartissent en 120 horticulteurs et 110 fleuristes. Cette année a été mise en place la filière plantes vivaces avec enseignement différencié. Les examens auront lieu en collaboration avec Cernier.

Les classes de formation pratique rencontrent toujours beaucoup de succès.

Cette année deux classes de première année d'agents d'exploitation ont été ouvertes, 30 apprentis ont débuté la formation, seuls 18 la poursuivent. Ces différentes ouvertures ou alternatives ont nécessité l'engagement d'enseignants spécialisés ce qui ne va pas sans poser des problèmes de logistique: manque de locaux, raison pour laquelle les anciens locaux de l'École Ménagère Rurale ont été réquisitionnés. Le bâtiment Agrilogic sera restauré, 12 classes supplémentaires seront partagées.

Une des grandes difficultés au niveau pédagogique est la différence du niveau scolaire, ce qui engendre un important taux d'échec aux examens, 36% chez les paysagistes et 41% chez les horticulteurs. Ces échecs sont dus en particulier à trois branches éliminatoires: connaissances des plantes, branches générales et connaissances professionnelles.

6 classes de cours d'appui ont été mises sur pied de même que des cours de perfectionnement qui permettent un rattrapage de dernière minute.

La nouvelle ordonnance de formation des fleuriste entrera en vigueur en 2008. De même il est proposé une formation de fleuriste en deux ans pour les élèves au niveau scolaire inférieur. Toutefois, quels seront les employeurs qui seront intéressés?

Les enseignants, les patrons d'apprentissage, les apprentis et leurs parents ont la possibilité de se rencontrer une fois durant la première année, cette rencontre permet souvent aux parents de mieux faire connaissance avec le patron et le travail de leur enfant.

Le Président remercie les deux orateurs pour leur rapport.

5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes.

Mme M. Vulliamoz présente les comptes de l'année 2007 qui se soldent par une perte de fr. 701.45. Les cotisations sont en diminution, les intérêts postaux peu importants. Quant aux frais généraux, cadeaux et récompenses, ces deux postes sont les plus lourds pour la trésorerie.

MM. Charles Auf der Maur et Francisco Moïta ont vérifié les comptes ce jour. Ils ont été reconnus exacts, les vérificateurs demandent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés d'en donner décharge à la caissière et au comité.

6. Adoption des rapports.

M. P.-A. Zangger met les différents rapports en discussion, aucune remarque ni question n'est formulée. En conséquence, les rapports sont acceptés à main levée.

7. Distribution des diplômes et récompenses.

Sur proposition de la section Chablais-Riviera et avec l'avis unanime du comité central, nous vous proposons de nommer deux nouveaux membres d'honneur cantonaux en la personne de M. Francis Kilchenmann et René Walter. M. J.-Ls Sornin, président de la section présente la trajectoire professionnelle et le dévouement des deux récipiendaires à la cause horticole. M. R. Walter, malade, n'a pas pu se joindre à nous.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Cette année, 6 membres ont atteint 30 années de sociétariat:

La Flore du Jura M. et Mme Jean-Pierre et Ruth Jacot
M. Charles Affolter

Section La Côte M. Eric Luscher

Section Lausanne Mme Lucc Horisberger

Section du Léman M. Yves Meylan

Visite de culture.

La visite de cultures 2007 incombait à la section Chablais-Riviera. Leur choix s'est porté sur l'entreprise Crousaz Fleurs à Yvorne. Mme Ghislaine Moïta, MM. Francis Kilchenmann et Patrick Wulschleger se sont rendus à deux reprises pour visiter cette entreprise familiale qui

occupe 25 personnes à la production et 10 à la vente. La culture principale est la rose, ce ne sont pas moins de 12'000 roses par semaine qui quittent Yverne. La seconde culture est la tulipe (800'000 bulbes/année) dont 5-6 nouveautés chaque année. La dernière culture importante est le lys (450'000 bulbes/année) à raison de 10 à 12'000 bulbes/série et ceci tous les 10j. environ.

Une surface de 400m² est consacrée à l'Artemisia en plantes mères qui seront ensuite expédiées en Afrique où elle seront cultivées pour la récolte des graines, leur multiplication servant à la fabrication de médicament contre la malaria.

Au terme de leurs visites, les trois personnes chargées de cette mission ne peuvent que présenter des éloges à cette entreprise qui est à la pointe du progrès, respectueuse de l'environnement, flexible qui demeure néanmoins un commerce de proximité. Les membres de la commission de visite de cultures proposent à l'assemblée d'attribuer le diplôme de visite de cultures à l'entreprise Crousaz Fleurs à Yverne.

L'assemblée accepte à l'unanimité et par des applaudissements nourris la proposition présentée.

Prix aux apprentis méritants.

Trois jeunes professionnels sont récompensés cette année pour leur excellente moyenne lors des examens de fin d'apprentissage.

Floricultrice: Mlle Sandrine Reckward
Paysagiste: M. Jérémie Lehmann
Pépinieriste: M. Matthieu Menotti

8. Nominations statutaires.

Aucune proposition de nouvelle candidature n'est présentée pour faire partie du comité central. M. B. de Siebenthal préside l'assemblée pour procéder à l'élection du président. M. P.-A. Zangger est réélu par acclamation.

Mme Ghislaine et M. Francisco Moïta sont proposés comme membres adjoints au comité. Ce couple assure avec compétence le site internet villesfleuries et en particulier l'onglet SVH. L'assemblée entérine cette proposition.

En 2008 le comité central se présente comme suit:

Présidence:	Pierre-Alain Zangger
1 ^{ère} vice-présidence:	section Chablais-Riviera
2 ^{ème} vice-présidence:	section Lausanne
Présidence visite de culture:	section Léman
Vice-présidence visite de culture:	section Lausanne
Jury d'exposition, présidence:	section Léman
Vice présidence jury d'exposition:	section La Flore du Jura
Délégué à la formation professionnelle:	M. Ph. Deriaz
Secrétaire et caissière:	poste à repourvoir
Membres adjoints:	M. F. Kilchemann (contacts apprentis) Mme et M. G. et F. Moïta (site internet)

9. Lieu et date de la prochaine assemblée.

La prochaine assemblée cantonale aura lieu le 07.03.2009 dans la région de La Côte.

10. Nomination de la commission chargée de la vérification des comptes.

La section de la Côte assurera la vérification des comptes 2008.

11. Propositions individuelles et communications diverses.

M. J.-J. Brügger, porte-parole de la section de Nyon, s'interroge sur la persistance du comité central dans sa forme actuelle. Il s'empresse de dire que le travail du comité central n'est pas mis en cause. Toutefois, au départ la SVH a été fondée pour permettre aux professionnels de la branche de se rencontrer, elle avait un but formateur. Actuellement, la formation des apprentis incombe à l'Etat et non plus aux associations professionnelles, les mœurs changent, les moyens d'information sont accessibles sur internet, les différentes sociétés ont leur propres structures. Les membres des sections doivent garder leur énergie pour leur section. En conséquence, est-il encore judicieux de conserver la structure actuelle du Comité central? Serait-il envisageable d'organiser une séance informelle plutôt qu'une assemblée générale?

M. P.-A. Zangger relève que cette question a été évoquée lors de la dernière séance du comité central en janvier 2008. Il assure sa dernière année de présidence, il a pris contact avec différentes personnes pour la relève de même que pour le poste de secrétaire-caissière, or, personne ne semble intéressé ou ne souhaite pourvoir le poste.

Afin de soulager les membres du comité central qui sont également les présidents des sections, trois membres adjoints font partie du comité, ces derniers sont responsables de tâches bien définies mais fort utiles et nécessaires. M. P.-A. Zangger indique qu'il est d'accord, au terme de son mandat de président de poursuivre l'organisation de l'après-midi technique.

Une solution devra être trouvée d'ici à fin 2008 et proposition sera faite à l' AG 2009.

M. Jean Amiguet indique que cette année, le bonsaï club fête ses 30 ans. Une exposition est prévue les 19 et 20.04.2008 à Prilly.

M. J.-J. Brügger remercie MM. Ronget et Deriaz pour leur exposé. Il fait part de son inquiétude en apprenant que le niveau scolaire des futurs apprentis est noté comme étant bas. Les instituteurs ne sont pas là pour éduquer mais pour enseigner. Il propose à M. Ph. Deriaz, doyen de rapporter ces inquiétudes aux responsables du Département de l'Instruction Publique. Sa deuxième inquiétude est de savoir si tous les apprentis formés vont trouver un emploi ou ne sommes-nous pas en train de former des chômeurs?

M. J.-D. Renggli rappelle que le 12.04.2008 aura lieu le 40^{ème} anniversaire de l'Arboretum et que le 27.04.2008 s'y déroulera la fête du printemps.

Cette année la société de pomologie fête son centenaire. A cette occasion, une exposition "100 ans d'arboriculture" se tiendra du 17 au 25.05.2008 à l'Arboretum. Une autre sera visible jusqu'au 26.10.2008, au musée du bois de l'Arboretum tous les dimanches. Et pour clore l'année en beauté, une course est organisée en collaboration avec la section de Lausanne le 04.10.2008 ayant pour but la visite d'une exploitation arboricole à Studen.

M. Jean Emery relève que les membres des différentes sections ne connaissent pas les activités de ces dernières. Des programmes de chacune des sections sont à disposition à l'entrée. M.Monnier propose que le n° de téléphone des présidents des différentes sections figurent sur le programme.

Avant de clore l'assemblée, M. P.A. Zangger rappelle l'après-midi technique horticole de février 2009, le thème n'est pas encore défini. Il rappelle également l'exposition "Jeux d'eau et de lumière" des 24, 25 et 26.10.2008 de la section Chablais-Riviera au Château de la Tour de Peilz.

L'ordre du jour étant épuisé, la parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 18h.30.

Yverdon-les-Bains, le 18 mai 2008-mv